



Restauration de la Reyssouze à Bourg-en-Bresse

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Département : Ain

Territoire concerné : La Reyssouze à Bourg-en-Bresse

Délégation : Lyon

Interlocuteurs Agence : Benoît Terrier

PRÉSENTATION DU PROJET

LES ACTEURS DU PROJET

Porteurs du projet

Syndicat de la Reyssouze et
de ses affluents
Ville de Bourg-en-Bresse
Grand Bourg Agglomération

Réalisation du projet

BIGBANG – paysagistes, urbanistes et architectes (mandataire)
VDI - bureau d'études en hydraulique
RIPARIA - bureau d'études en hydromorphologie et génie écologique
HTV - bureau d'expertise hydraulique

CONTEXTE ET HISTORIQUE

Avec ses 75 km, la Reyssouze est la plus longue rivière du département de l'Ain. Jusqu'au XVe siècle, elle méandrait dans la plaine bocagère de Bresse, provoquant des inondations régulières. Pour répondre aux besoins économiques de production et d'industrie, la rivière a progressivement perdu son caractère sauvage. À Bourg-en-Bresse, les moines ont, d'abord, détourné la rivière de son lit original en creusant le canal des « Moulins » afin d'irriguer les champs et de produire de l'énergie hydraulique. Cependant, ce détournement et l'urbanisation croissante de la ville ont entraîné une augmentation des inondations. Dès la fin des années 1840, des études sont menées par Alphonse Digue, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. Pour protéger la ville des crues fréquentes et violentes, l'idée de créer un canal de contournement émerge. Suite aux guerres, il faut attendre novembre 1951 pour que le Conseil municipal approuve ce projet de dérivation, qui est mis en service en 1955.

Les ouvrages successifs ont progressivement éloigné les habitants de Bourg-en-Bresse de leurs cours d'eau, à tel point qu'une grande méconnaissance du système hydraulique de la ville s'est installée (oubli de la toponymie, ignorance des tracés originaux, etc.). A partir de 2020, le syndicat Reyssouze & Affluents a souhaité entreprendre de nombreux projets de restauration afin de retrouver des dynamiques naturelles, d'encourager les habitants à s'approprier les questions de restauration et de préservation des rivières et adapter la ville et ses milieux aquatiques aux conséquences du changement climatique.



Photographies de l'allée de Challes avant restauration de la Reyssouze

DESCRIPTION DU PROJET

PLACE DE L'APPROCHE PAYSAGÈRE DANS LE PROJET DE RESTAURATION

Le projet de restructuration de l'allée de Challes s'inscrit dans le programme « Nature en ville » mené par la commune de Bourg-en-Bresse. Ce projet de restauration et de renaturation du cours d'eau en cœur de ville vise principalement à améliorer le cadre de vie et les mobilités des habitants de Bourg-en-Bresse en les reconnectant à la rivière.

Ce projet d'envergure, lancé conjointement par la ville de Bourg-en-Bresse, Grand Bourg Agglomération et le Syndicat de la Reyssouze, est le résultat d'une réflexion conjointe menée par un groupement pluridisciplinaire. Ce groupement comprend l'agence BIGBANG – paysagistes, urbanistes et architectes (mandataires) – le bureau d'études en hydraulique VDI, le bureau d'études en hydromorphologie et génie écologique RIPARIA, et le bureau d'expertise hydraulique HTV. Ensemble, ils ont répondu à l'appel à projet de manière ambitieuse, en proposant une renaturation de deux canaux en une rivière fonctionnelle.

Le projet, qualifié de « vitrine », revêt une importance particulière dans un secteur densément urbanisé. En plus d'améliorer le cadre de vie et les mobilités des habitants, il contribue localement à la gestion des îlots de chaleur urbains et répond au besoin croissant de nature en ville. La prise en compte des enjeux existants et une vision prospective sur l'évolution du quartier ont permis aux différents décideurs de se projeter à long terme quant au futur de Bourg-en-Bresse.



Plan masse du projet - réalisation BIGBANG

LES OUTILS MOBILISÉS

Le choix de l'agence BIGBANG, spécialisée en paysage, urbanisme et architecture, comme mandataire du projet, a permis de prendre en compte de nombreux enjeux. La production d'un cahier technique, qui mêle illustrations du projet et références techniques et d'usages, a réuni toutes les parties prenantes (élus, communauté de communes, syndicat du bassin versant de la Reyssouze et services techniques) autour d'un projet commun. En effet, la création de cinq esquisses paysagères réalistes, ainsi que de plans de masse et de transects, a illustré les différents espaces et usages, ainsi que les diverses ambiances recherchées grâce à l'intégration de différentes strates de végétation. Ces documents ont facilité une meilleure compréhension et appropriation du projet par les décideurs et les habitants.





Photomontages et détails techniques du projet - réalisation BIGBANG

COMMUNICATION

Le projet, intégrant des aspects hydromorphologiques, écologiques, de mobilité et de réappropriation de la rivière par les habitants de Bourg-en-Bresse, a reçu l'aval des acteurs et usagers. Les outils de visualisation et la prise en compte des nombreux enjeux ont permis de valider les choix d'aménagement tout au long de la conception. Cette opération a été précédée d'un diagnostic naturaliste pour minimiser les impacts. Elle a également fait l'objet de prises en compte d'obligations architecturales, étant dans un secteur ABF. Enfin, les discussions avec les élus ont permis de dédier une part belle aux mobilités douces. La communication publique du projet a rencontré un fort succès lors de sa présentation.



GAINS ET BÉNÉFICES / LIMITES ET ÉCUEILS

Ce projet de renaturation en milieu urbain, bien que les améliorations hydromorphologiques soient limitées en raison du caractère figé de la rivière, vise à démontrer à la population les possibilités d'action bénéfiques pour le cours d'eau et à sensibiliser à la nécessité de restaurer et de préserver les habitats pour maintenir la biodiversité. Il s'agit également d'un premier pas vers des projets de restauration plus ambitieux de la Reyssouze et des trames verte et bleu au cœur de Bourg-en-Bresse. Le projet de restauration, qui consiste à reconnecter les deux canaux existants en un seul, élargit l'espace fonctionnel du cours d'eau d'environ 20 mètres et crée des berges profilées et végétalisées avec des sinuosités. Ces berges seront submergées par temps de pluie mais accessibles à tous par temps sec, offrant ainsi des possibilités pour les usagers de se rapprocher du cours d'eau.

Il est important de noter que les images représentant le projet montrent son aspect dans 15 à 20 ans, avec une végétation mature et luxuriante. La réalité à la livraison du projet ne sera pas la même que celle perçue sur les photomontages. Ainsi, pour ce genre de projets en milieu urbain, plusieurs esquisses à différents moments du projet seraient nécessaires pour éviter toute déception initiale (après travaux, à n+3, n+10, ...).

BILAN

Ce projet de renaturation, dirigé par le groupement mandaté par l'agence BIGBANG, a élargi la vision technique des Maîtres d'Œuvre (MOE) et des bureaux d'études « techniques ». Cette approche sensible et globale permet une plus grande appropriation des projets par les riverains et les usagers du site.

Il offre aux élus une nouvelle perspective sur leur environnement et démontre qu'il existe différentes possibilités d'aménagement de leur territoire. Ces aménagements contribuent à la protection des biens et des personnes tout en améliorant le bien-être des habitants et en mettant en valeur la Reyssouze au sein de Bourg-en-Bresse.

IDEE INSPIRANTE :

- En tant que mandataire du groupement, le paysagiste concepteur représente l'ensemble des intervenants auprès du client. Il est l'interlocuteur principal du client tout au long du projet. À ce titre, il dirige et coordonne les différentes disciplines impliquées, tout en veillant à préserver l'essence du projet paysager.
- Mettre en place des projets "témoins" ou "vitrines" sur un territoire permet de créer une dynamique favorable à l'émergence de futurs projets ambitieux, en obtenant l'adhésion et la confiance des différents acteurs et usagers du territoire.

SOURCES

[Reconfiguration de l'allée de Challes - Bourg-en-Bresse \(bourgenbresse.fr\)](https://bourgenbresse.fr/reconfiguration-de-lallee-de-challes)

[Nos actions - Reyssouze et Affluents \(reyssouze-affluents.fr\)](https://reyssouze-affluents.fr/nos-actions)

[Magazine « C'est à Bourg » N° 278 . SEPT.-OCT. 2023 – Grand format p8 à p11](#)

[Dossier de présentation de l'avant-projet - Mission de maîtrise d'œuvre pour la requalification de l'allée de Challes - Scénario complémentaire conception & calculs hydrauliques](#)

[Echange oral et visite de site avec Alexandre Lafleur \(Directeur du Syndicat Reyssouze et Affluents\)](#)

<https://www.chroniquesdebresse.fr/L-allee-de-Challes-se-transforme>